

Compte rendu

Club des correspondants handicap

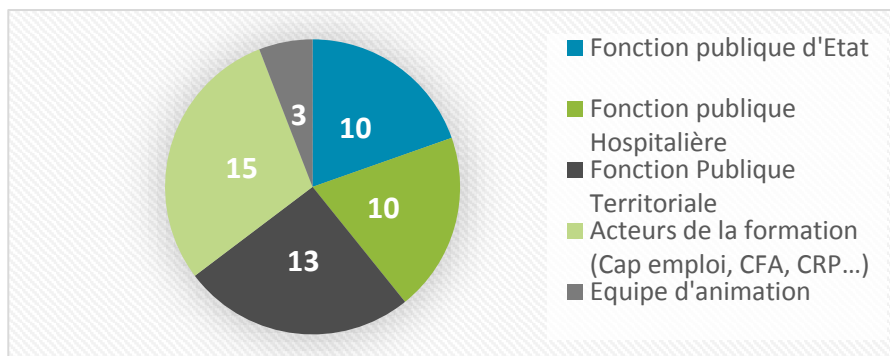
Mardi 5 mars 2019 au CHU de Blois – EHPAD La Roselière

L'apport des partenaires dans les processus de recrutement Rencontre des acteurs « ressources »

1. Retours sur la journée

Le Handi-Pacte remercie pour son accueil le CHU de Blois et se réjouit de la forte mobilisation pour cette journée, tant de la part des acteurs de la formation et du recrutement que de celle des référents handicap et services RH des employeurs publics de la région.

Au total 51 personnes ont pris part aux échanges :



François-Xavier BAUDE, directeur des ressources humaines du CHU de Blois a introduit la journée, en rappelant combien cela faisait sens d'accueillir cette rencontre au moment où s'engageait la signature d'une convention 2^e génération entre le Centre Hospitalier et le FIPHFP.

Salwa PHILIBERT, déléguée territoriale au handicap pour le FIPHFP en Centre – Val de Loire, a précisé que le recrutement de personnes en situation de handicap était désormais la priorité du FIPHFP, au-delà du maintien dans l'emploi que les employeurs assument, de fait, dans la mesure du possible, avec les moyens internes et externes à leur disposition.

Cette journée avait donc pour objet de mieux faire connaître aux employeurs publics les différentes voies de recrutement et de formation ouvertes et adaptées aux personnes en

situation de handicap. Il fut également l'occasion pour les acteurs de la formation de pouvoir échanger et mieux appréhender les contraintes et attentes des employeurs.

2. Ressources documentaires utiles

Informations sur l'apprentissage

Un document peut être consulté sur la page web du FIPHFP. Intitulé « Des ressources utiles pour le recrutement de personnes en situation de handicap », il est disponible via le lien suivant : [cliquer ici](#).

Un vidéo d'Hélène BERENGUIER, Directrice adjointe du FIPHFP, constitue une synthèse utile de ce qu'il faut retenir sur l'apprentissage. [cliquer ici](#).



3. Répertoire des intervenants présents lors de cette journée

	
Cap emploi 18 (excusé)	 Organisme de placement spécialisé Département: 18 
	Eric MESEGUER Directeur des Offres de Services Tél.: 02 48 67 51 51 Port.: 06 84 51 82 65 emesequer@prometheecher.com 12 Rue Maurice Roy Technopôle Lahitolle 18000 BOURGES
Cap emploi 28	Béatrice CHUPIN Directrice b.chupin@capemploi28.com / 02 37 88 32 37
Cap emploi 37	Séverine MARTINS MARQUES Chargée de mission maintien dans l'emploi SMartinsMarques@sameth37.com / 02 47 85 30 50 Céline MAUCOURT Chargée de mission CMAUCOURT@capemploi37.com / 02 47 85 30 30

Cap emploi 41	<p>Nathalie BAHUCHET Coordinatrice nbahuchet@capemploi41.org</p>	<p>CAP EMPLOI 41</p> <p>Christophe PAYELLE Chargé de mission 02 54 57 21 50 – 06 08 63 16 01 cpayelle@capemploi41.org www.promethee41.org  </p>
----------------------	---	---

Centres de gestion	
CDG 18	<p>Cédric ILIADI Service Prévention Pôle Santé au Travail hygiene-securite@cdg18.fr / 02 48 50 94 38</p>
CDG 28	<p>Estelle ESCOBAR Conseillère en Insertion et Maintien dans l'emploi et référente handicap e.escobar@cdg28.fr / 02 37 91 50 06</p>
CDG 41	<p>Fatima ALBERTO BOUHALLIER Correspondante handicap f.bouhallier@cdg41.org / 02 54 58 22 95</p>
CDG 45	<div style="display: flex; align-items: center;">  <div> <p>Marie DE SAINT ALBIN <i>Responsable Service Conseil en Organisation et en Recrutement</i> Tél : 02.38.75.66.34 Fax : 02.38.75.85.46 Email : marie.desaintalbin@cdg45.fr</p> </div> </div> <div style="background-color: #0056b3; color: white; padding: 10px; margin-top: 10px;"> <p>Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 avenue des droits de l'homme - BP 91249 45002 ORLÉANS Cedex 1 / Standard : 02.38.75.85.45 / www.cdg45.fr</p> </div>

CFA/Opérateurs de formation	
Centre de formation La Salle	Géraldine FLAMMENT Responsable du Centre de Formation LA SALLE cfc.vierzon@lasalle-bourges.net / 06 71 34 69 47
CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Indre	<p>Lydie Roger Médiatrice Mobile : 06 30 23 89 81</p>  <p>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre Centre de Formation d'Apprenti(e)s 164 Avenue John Kennedy - BP 65 36002 Châteauroux Cedex Tel : 02 54 08 70 00 Fax : 02 54 08 70 07 site web : www.cfacm36.fr</p> <p>lydie.roger@cfacm36.com</p>
CFA interprofessionnel du Loir et Cher	 <p>Christophe BOURGUIGNON Conseiller d'éducation 12 rue François Billoux • 41000 Blois ☎ 02 54 74 57 26 📠 02 54 56 57 25 ✉ c.bourguignon@cfa41.fr www.cfa41.fr L'Apprentissage, LA VOIE DE LA RÉUSSITE !</p>
CFA Propreté INHNI Centre	 <p>Bernadette QUATRA Développeur de l'Alternance CFA Propreté INHNI Centre</p> <p>Mobile : 06 23 40 12 29 Fax : 02 47 39 43 41</p> <p>b.quatra@inhni.com</p>
CFAS Centre ARDEQAF	 <p>Nathalie KOS Coordinatrice pédagogique territoriale Conseil pédagogique CFAS 1876 rue du Général De Gaulle - 45160 OLIVET 02 38 65 09 60 nathalie.kos@cfas-centre.fr</p>
ERTS-ARDEQAF	<p>Christophe GASPARD Directeur adjoint ERTS d'Olivet christophe.gaspard@erts-olivet.org / 02 38 69 17 45</p>
GRETA	<p>Patricia PERCEVAULT Conseillère en formation continue patricia.percevault@ac-orleans-tours.fr / 06 62 28 75 40</p>

Centres de Rééducation Professionnelle	
CRP Les Rhuets	 <p>Frédéricke MORLAT Responsable Développement Formation</p> <p>CRP-CPO COS Les Rhuets Route de Menestreau, 41600 VOUZON Tél.dir : 02 54 88 84 23 / 02 54 88 44 10 - Fax : 02 54 88 52 41</p> <p>www.fondationcos.org Reconnue d'utilité publique</p> <p>Anne PARPEX Conseillère en Economie Sociale & Familiale lesrhuets@fondationcos.org / 02 54 88 44 10 aparpex@fondationcos.org / 02 54 88 44 30</p>
CRP Louis Gatignon	 <p>Jean-Luc RAIMBAULT Chargé d'insertion et des relations avec les entreprises insertion@crpgatignon.asso.fr 02 48 53 31 88 ou 02 48 53 31 18</p>

4. Prochaines animations Handi-Pacte

Deux rencontres devraient prochainement avoir lieu :

- Un groupe d'échange de pratiques (avril – date à fixer) autour de technique de co-développement ou d'intelligence collective afin d'aider un des participants à dépasser des difficultés particulières
- Un Club des correspondants handicap (fin mai ou juin – date à fixer) sur la compréhension et la gestion managériale des troubles cognitifs

Les animateurs du Handi-Pacte communiqueront dès que possible des précisions relatives à ces événements. Nous restons bien sûr ouverts à toutes suggestions, concernant des thématiques ou propositions de lieux d'accueil de ces temps d'échanges.

Merci à tous pour votre participation à la journée du 5 mars 2019 !